Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Direction régionale des affaires culturelles Centre

Le tabernacle

Historique

Datable du XVIIe siècle, le tabernacle proviendrait à l'origine d'une chartreuse. Confisqué à la Révolution, il aurait ensuite été offert par Louis XVIII à Mme de Soyecourt, mère supérieure du carmel Sainte-Thérèse de Créteil. Donné enfin par le carmel à l'État, le tabernacle fut déposé au château de Chambord en 1963. Il demeura exposé dans la chapelle du château jusqu'en 2005.

S'appliquant depuis plusieurs années à remeubler l'édifice avec des objets ayant un lien réel avec son histoire, le château de Chambord n'a pas souhaité prolonger le dépôt du tabernacle. Aussi son **transfert dans l'une des cathédrales de la région dont l'État est propriétaire** a-t-il été envisagé. Le choix s'est arrêté sur la cathédrale **Saint-Gatien de Tours**,, l'une des chapelles du chœur, vide de tout mobilier, offrant la possibilité d'une réelle mise en valeur.

Caractéristiques techniques

Le tabernacle est exceptionnel par ses dimensions (1,80 m de haut sur 2,70 m de long) et par la qualité de sa réalisation. De forme complexe, il s'étage sur plusieurs niveaux. Flanquée de colonnes et fermée par une porte, la réserve eucharistique est surmontée d'une exposition percée d'arcades ; celle-ci est elle-même couronnée d'un dôme à imbrications, dont le sommet en terrasse supporte un crucifix. L'ensemble repose sur un double gradin qui sert de base à un reliquaire accolé à la réserve à chacune de ses extrémités. La structure est en chêne, plaqué en majeure partie d'ébène et d'ivoire sculpté.

Restauration et travaux annexes

En partie dégradé, le tabernacle a fait l'objet d'une restauration exhaustive en 2005. Laissé en attente depuis, son remontage dans la chapelle de la cathédrale de Tours supposait la fabrication préalable d'un support de présentation. En bois peint en harmonie avec les couleurs du tabernacle, celui-ci affecte la forme d'un autel de même époque. Il convenait aussi d'assurer la protection du tabernacle, objet précieux, contre le vol ou les actes de vandalisme. C'est pourquoi la chapelle qui l'abrite est désormais protégée par une grille, fabriquée pour l'occasion, et par un système d'alarme.

Classement au titre des monuments historiques : **10 février 1964**

Maîtrise d'œuvre mobilier : **Gilles BLIECK**, conservateur du patrimoine,
DRAC Centre/Conservation Régionale des Monuments Historiques

Maîtrise d'œuvre monument : **Sybille MADELAIN-BEAU**, Architecte des bâtiments de France,
DRAC Centre/Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP 37)

Financement : **100% Etat-Ministère de la culture et de la communication**

Restauration tabernacle : **Céline GIRAULT** – 17 054,96 €

Installation et fabrication du support : **Hervé LERICHE** – 15 710,66€

Grille, fabrication, pose : **Atelier Loubière-La Forge d'Art** – 23 945,58€

Maçonnerie : **Hory-Chauvelin** – 7 297,04€

Détection – intrusion : **société NISCAYAH** – 4 340,76€

Total de l'opération = 68 349€